Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Réparations garagiste

Par Lyre

Bonjour,

J'ai amené ma voiture dans un garage suite à un début de problème électrique (perte de direction assisté, difficultés à démarrer...). Une semaine plus tard j'ai pu récupérer ma voiture, j'ai demandé si le diagnostic après réparation avait été fait on m'a répondu que non mais que tout allé bien.
J'ai fait 1km, j'ai garé ma voiture sans problème pour le weekend. Le lundi matin en allant au travail le même problème de direction assisté et apparu après 2 km. En arrivant j'ai essayé de redémarrer mais la voiture n'a pas voulu.
J'ai appelé le garage qui m'a dit de la ramener quand elle pourrait démarrer.
Le lendemain soir en sortant du travail j'ai voulu la ramener au garage. Après une centaine de mètres les problèmes se sont à nouveau manifestés et en plein milieu de la route la voiture s'est arrêtée. Après l'avoir poussée sur une place de parking j'ai appelé le garage pour le prévenir de ce qu'il se passait, on m'a répondu "on ferme dans 25 minutes je pense que nous serons fermés quand la dépanneuse laissera la voiture."
J'ai dû payer de ma poche la dépanneuse (200 euros) pour la laisser devant le garage.
Ce matin je suis allé à pied au garage à l'ouverture, j'ai demandé si j'allais être remboursé pour les frais de dépanneuse, on m'a répondu que j'aurais dû appeler l'assistance xxxx pour le dépannage que par conséquent je n'aurait aucun remboursement et que j'aurais éventuellement de nouveaux frais de réparation à payer.

Est ce normal? Que puis-je faire?

Merci d'avance pour votre aide.

Lyre